

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pérols, le 17 avril 2024

L'Office français de la biodiversité valorise son expertise au Forum régional côtier et marin

L'établissement participe à la [11ème édition du Forum régional côtier et marin \(FOMACO 2024\)](#) qui se tient du 22 au 27 avril 2024 en Guinée Bissau. Initié par le Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine (PRCM), ce forum s'impose comme la plus importante rencontre en Afrique de l'Ouest. Cette 11^{ème} édition est consacrée à la conservation, la résilience, et le développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux.



Crédits : Jean François Hellio et Nicolas Van Ingen

Lors de ce forum, l'Office français de la biodiversité (OFB) souhaite valoriser son expertise sur la coopération dans les mers régionales et le multilatéralisme pour la conservation de la biodiversité marine. Son action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées (SNAP), notamment en matière d'aires marines protégées. Lors de la COP15, la Convention sur la diversité biologique a fixé l'objectif de protéger 30 % du territoire national et des eaux maritimes d'ici 2030, avec un enjeu européen qui fixe une ambition de 10 % en protection renforcée, conformément à la Stratégie européenne pour la biodiversité en 2030.

Ce rendez-vous est aussi l'opportunité pour l'OFB de resserrer ses liens avec ses partenaires d'Afrique de l'Ouest et d'échanger sur leur méthode de gestion en matière de biodiversité marine, notamment dans la perspective d'IMPAC 6 (lire l'encadré).

Plusieurs sessions d'échanges sont ainsi proposées :

- Une table ronde des bailleurs de fonds sur l'objectif 30 x 30 ;
- Un atelier technique « La science en appui à la gouvernance pour une gestion efficace des réseaux d'aires marines protégées connectés des côtes à la haute mer »
- Un atelier de travail « Horizon IMPAC 6 »

La France, un acteur central sur la thématique de l'océan



Crédits : Jean François Hellio et Nicolas Van Ingen

Ce forum s'inscrit dans un calendrier international dense autour de l'océan. La France y joue un rôle majeur.

L'année de la mer en France, qui débutera à l'été 2024, mènera à la 3^{ème} Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC) en juin 2025 à Nice, coorganisée par la France et le Costa Rica autour des objectifs de développement durable (ODD).

L'engagement français pour la protection de l'océan se traduit par ailleurs par son rôle de pilote au sein de l'Union européenne pour la signature de l'accord historique en faveur de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en haute mer (connu sous le sigle anglais BBNJ, Marine Biodiversity of Areas Beyond National Jurisdiction).

Cet accord ne relevant pas de la juridiction nationale nécessite encore plus de 60 ratifications afin d'entrer en vigueur. Dans la perspective de l'UNOC 3 à Nice en 2025, la France continue sa mobilisation pour rassembler les signatures nécessaires. Dans la continuité de cet agenda, le 6^{ème} Congrès international des aires marines protégées (IMPAC6) se tiendra au Sénégal en 2027.

IMPAC6 au Sénégal en 2027

Le Sénégal accueillera la sixième édition du Congrès international des aires marines protégées (IMPAC6). L'OFB a soutenu la réalisation du programme d'actions pour la préparation et l'organisation d'IMPAC6 au Sénégal en 2027. L'établissement français a également signé une convention de partenariat tripartite avec la direction des aires marines communautaires (DAMCP) du ministère de l'écologie du Sénégal, d'une part ; et le partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), d'autre part.

En tant que membre du comité de pilotage international des congrès IMPAC, l'OFB a apporté un soutien financier et technique au Sénégal, avec un investissement en ressources humaines et un financement à la DAMCP et au PRCM pour la mise en place d'une petite équipe de coordination dédiée à lever des fonds et à consolider l'équipe d'organisation d'IMPAC6.

A travers IMPAC, l'OFB promeut ses savoir-faire en matière d'aires marines, et met en œuvre des orientations politiques en faveur d'une gouvernance océanique et d'une protection de l'environnement marin. IMPAC lui permet de plus à de renforcer ses partenariats avec les pays et les organisations engagés dans la conservation marine, notamment francophones.

Organisé tous les quatre ans, IMPAC marque le rendez-vous de la communauté internationale des gestionnaires d'aires marines avec ses partenaires techniques, scientifiques, institutionnels, financiers et le secteur privé.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

<https://www.ofb.gouv.fr/>

Contacts presse

Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité
Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr